

## Liste des pièces

Régie	Pièce	Document	Description
B-0004	HQT-1	1	Demande d'approbation de modifications aux exigences techniques de raccordement au réseau de transport d'Hydro-Québec  <i>Original : 2021-11-30</i>
B-0005 B-0027 B-0037	HQT-2	1	Modifications aux Exigences techniques de raccordement de centrales au réseau de transport d'Hydro-Québec et aux Limites d'émission de perturbations dans le réseau de transport d'Hydro-Québec  <i>Original : 2021-11-30</i> <i>Révisé : 2022-04-08</i> <i>Révisé : 2022-05-31</i>
B-0010 B-0038	HQT-3	1	Exigences techniques de raccordement de centrales au réseau de transport d'Hydro-Québec  <i>Original : 2021-11-30</i> <i>Révisé : 2022-05-31</i>
B-0006 B-0033	HQT-3	1.1	Exigences techniques de raccordement de centrales au réseau de transport d'Hydro-Québec – Documents de référence obligatoires  (Transmission à la Régie de l'énergie sous pli confidentiel pour son usage exclusif pour des motifs de droits d'auteur)  <i>Original : 2021-11-30</i> <i>Révisé : 2022-05-17</i>
B-0007	HQT-3	1.2	Exigences techniques de raccordement de centrales au réseau de transport d'Hydro-Québec – Document de référence obligatoire  <i>Original : 2021-11-30</i>

---

Régie	Pièce	Document	Description
B-0008	HQT-3	1.3	Exigences techniques de raccordement de centrales au réseau de transport d'Hydro-Québec – Documents de référence explicatifs et informatifs  (Transmission à la Régie de l'énergie sous pli confidentiel pour son usage exclusif pour des motifs de droits d'auteur)  <i>Original : 2021-11-30</i>
B-0009	HQT-3	1.4	Exigences techniques de raccordement de centrales au réseau de transport d'Hydro-Québec – Documents de référence explicatifs et informatifs  <i>Original : 2021-11-30</i>
B-0014	HQT-4	1	Limites d'émission de perturbations dans le réseau de transport d'Hydro-Québec  <i>Original : 2021-11-30</i>
B-0011	HQT-4	1.1	Limites d'émission de perturbations dans le réseau de transport d'Hydro-Québec – Documents de référence obligatoires  (Transmission à la Régie de l'énergie sous pli confidentiel pour son usage exclusif pour des motifs de droits d'auteur)  <i>Original : 2021-11-30</i>
B-0012	HQT-4	1.2	Limites d'émission de perturbations dans le réseau de transport d'Hydro-Québec – Documents de référence explicatifs et informatifs  (Transmission à la Régie de l'énergie sous pli confidentiel pour son usage exclusif pour des motifs de droits d'auteur)  <i>Original : 2021-11-30</i>

Régie	Pièce	Document	Description
B-0013	HQT-4	1.3	Limites d'émission de perturbations dans le réseau de transport d'Hydro-Québec – Document de référence explicatif et informatif <i>Original : 2021-11-30</i>
B-0020	HQT-5	1	Exigences techniques de raccordement de centrales au réseau de transport d'Hydro-Québec (version anglaise) <i>Original : 2022-02-28</i> <i>Révisé : 2022-06-23</i>
B-0021	HQT-6	1	Limites d'émission de perturbations dans le réseau de transport d'Hydro-Québec (version anglaise) <i>Original : 2022-02-28</i>
B-0024 B-0028 B-0034 B-0039	HQT-7	1	Réponses du Transporteur à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie de l'énergie (la « Régie ») <i>Original : 2022-03-24</i> <i>Révisé : 2022-04-08</i> <i>Révisé : 2022-05-17</i> <i>Révisé : 2022-05-31</i>
B-0032	HQT-7	2	Réponses du Transporteur à la demande de renseignements numéro 2 de la Régie de l'énergie (la « Régie ») <i>Original : 2022-05-17</i>

---

## Suivi des pièces révisées du Transporteur

---

### HQT-2, Document 1 Modifications aux Exigences techniques de raccordement de centrales au réseau de transport d'Hydro Québec et aux Limites d'émission de perturbations dans le réseau de transport d'Hydro Québec

Révisé 2022-05-31

- Révision du tableau 1 à la suite des réponses aux questions 2.3, 2.4, 4.2, 6.2 et 8.2 de la DDR no 2 de la Régie ainsi qu'à la correction d'erreurs cléricales

### HQT-3, Document 1 Exigences techniques de raccordement de centrales au réseau de transport d'Hydro-Québec

Révisé 2022-05-31

- Section 1, p. 6 : ajout de la définition de « registre des entités visées par les normes de fiabilité » ;
- Section 4, tableau 1, p. 14 : remplacement au point « 2. Avant-projet » dans la colonne « producteur » de la référence « section 7.7.1 » par « section 7.1.1 » ;
- Section 5.3, p. 20 : ajustement du texte en lien avec l'ajout de la définition de « registre des entités visées par les normes de fiabilité » ;
- Section 6.4.2, p. 26 : remplacement à la note de bas de page 10 de « TransÉnergie et Équipement » par « Hydro-Québec » ;
- Section 7.7.4, p. 35 : précision du libellé faisant référence aux spécifications pour l'approvisionnement des équipements, notamment des disjoncteurs ;
- Section 9.1, tableau 6, p. 45 : ajout à la note 9 de « et » entre « active » et « réactive » ;
- Section 12, p. 50 : ajustement pour tenir compte de l'entrée en vigueur de la norme IEEE-2800 ;
- Section 12, p. 50 : ajout d'une précision concernant des exigences techniques complémentaires potentielles liées à la stratégie de contrôle des onduleurs ;
- Section 12.2.2.2, p. 55 : retrait d'exigences spécifiques considérant l'ajustement à la p. 50 en lien avec l'entrée en vigueur de la norme IEEE-2800 ;
- Section 12.6, p. 63 : remplacement de la note de bas de page 18 par « voir la note 17. » ;
- Liste des documents de référence obligatoires, p. 66 : Ajout dans la colonne « Section » de la précision « ETRC » ainsi que la note de bas de page; ajustement des liens pour consultation des documents de référence ; et correction du texte de la section liste des organismes ;
- Annexe F, section F.1.2, p. 93 : suppression des messages d'erreur des renvois dynamiques et ajout des renvois dynamiques aux tableaux 2, 3 et 4 ;

- Annexe F, section F.1.5, p. 96 : remplacement de « RTP » par « réseau de transport principal ».

#### **HQT-5, Document 1 Exigences techniques de raccordement de centrales au réseau de transport d'Hydro Québec (version anglaise)**

*Révisé : 2022-06-23*

- Section 1, p. 7 : ajout de la définition de « Register of Entities Subject to Reliability Standards » ;
- Section 4, tableau 1, p. 13 : remplacement au point « 2. Facilities Study » dans la colonne « Power producer » de la référence « section 7.7.1 » par « section 7.1.1 » ;
- Section 5.3, p. 18 : ajustement du texte en lien avec l'ajout de la définition de « Register of Entities Subject to Reliability Standards » ;
- Section 6.4.2, p. 23 : remplacement à la note de bas de page 10 de « TransÉnergie et Équipement » par « Hydro-Québec » ;
- Section 7.7.4, p. 31 : précision du libellé faisant référence aux spécifications pour l'approvisionnement des équipements, notamment des disjoncteurs ;
- Section 12, p. 46 : ajustement pour tenir compte de l'entrée en vigueur de la norme IEEE-2800 ;
- Section 12, p. 46 : Ajustement du titre de la section et ajout d'une précision concernant des exigences techniques complémentaires potentielles liées à la stratégie de contrôle des onduleurs ;
- Section 12.2.2.2, p. 51 : retrait d'exigences spécifiques considérant l'ajustement à la p. 50 en lien avec l'entrée en vigueur de la norme IEEE-2800 ;
- Liste des documents de référence obligatoires, p. 61 : Ajout dans la colonne « Section » de la précision « ETRC » ainsi que la note de bas de page; ajustement des liens pour consultation des documents de référence ; et correction du texte de la section liste des organismes ;
- Réactivation des liens dynamiques des renvois ;
- Retrait des suivis de modification superflus.

#### **HQT-7, Document 1 Réponses du Transporteur à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie de l'énergie (la « Régie »)**

*Révisé : 2022-05-31*

- Révision du tableau R3.5a à la suite des réponses aux question 2.3, 2.4 de la DDR no 2 de la Régie
- Révision du tableau R7.1 à la suite de la réponse à la question 8.2 de la DDR no 2 de la Régie